

budgétaires par d'autres mesures d'imposition et de dépenses.

(601) Le Comité a été particulièrement impressionné par le témoignage du professeur Robin Boadway qui a fait valoir que la TPS se traduirait par une dépendance accrue à l'égard des taxes sur les ventes, menant inévitablement à une détérioration supplémentaire de la position du gouvernement fédéral dans le domaine de l'impôt sur le revenu. En 1970, l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés perçu par le gouvernement fédéral représentait 2,5 fois le montant total recueilli à ce titre par les provinces; en 1987, ce ratio avait reculé à 1,75.

(602) Le professeur Boadway est d'avis qu'il y a des raisons plus importantes pour lesquelles le gouvernement fédéral doit maintenir une position dominante dans le domaine de l'impôt sur le revenu. Il fait valoir que l'harmonisation du régime d'impôt sur le revenu entre les provinces au Canada, qui a atteint un degré élevé d'équité et d'efficience, est soumis à des pressions croissantes au fur et à mesure que des dispositions spéciales, telles que l'application de taux d'imposition uniformes dans les provinces de l'Ouest, viennent saper les principes de l'harmonisation.

(603) En outre, le régime d'impôt sur le revenu pourrait être le seul moyen à la disposition du gouvernement fédéral pour aborder, au plan national, la question de l'équité en matière de répartition du revenu. A cet égard, les provinces contrôlent plusieurs des leviers du côté des dépenses, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et du bien-être. Le professeur Boadway fait valoir que depuis la suppression de l'impôt sur les